

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00612
Numéro SIREN : 409 954 138
Nom ou dénomination : 3 J DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2020 sous le numéro de dépôt 1400

14 rue du Bignon
ZA du Champ Fleuri, BP 20054
44840 Les Sorinières

Tél : 02 40 34 27 98
Fax : 02 40 80 04 62
E-mail : contact@cabinet-eolis.com

www.cabinet-eolis.com

Sarl 3J Développement

ZA de l'Ecu - 39 rue François Rabelais
86380 MARIGNY BRIZAY

Rapport du commissaire à la transformation de la Sarl 3J Développement en Sas



Sarl 3J Développement

Société au capital de 5.183 euros

Siège social :

Zone d'Activités de l'Ecu

39 rue François Rabelais

86380 MARIGNY-BRIZAY

R.C.S : POITIERS 409 954 138

Rapport du commissaire à la transformation de la société à responsabilité limitée « 3J Développement » en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 10 avril 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.



■ Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Nos contrôles ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 octobre 2019 réalisés par l'entreprise ainsi que sur la comptabilité à jour au 31 mars 2020.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Activité

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société au cours du dernier exercice clos au 31 octobre 2019 s'est élevé à 2.643 K€, contre 2.210 K€ au 31 octobre 2018, soit une hausse de près de 20 %.

La marge commerciale ressort à 919 K€ au 31 octobre 2019 soit 34.8% du chiffre d'affaires contre 727 K€ au 31 octobre 2018 soit 32.9% du chiffre d'affaires.

Cette marge commerciale a donc progresser de 192 K€, en raison d'un effet volume à hauteur de 142 K€ et d'un effet prix pour 150 K€.

Le résultat d'exploitation ressort à - 13 K€ au 31 octobre 2019 versus + 48 K€ au 31 octobre 2018, soit une diminution en valeur absolue de 61 K€.

Cette diminution est liée à une progression plus rapide des coûts (essentiellement les charges externes pour +53 K€ et les frais de personnel +151 K€) que celle de la marge commerciale.

De plus la structure a dû faire face à des créances irrécouvrables.

Résultats nets

Le résultat net dégagé par la société au 31 octobre 2019 est une perte de 18 K€ contre un bénéfice après impôts de 38 K€ au 31 octobre 2018.

Situation financière

Les capitaux propres au 31 octobre 2019 se décomposent de la façon suivante :

- Capital	5 K€
- Réserve légale	1 K€
- Réserves réglementées	0 K€
- Autres réserves	144 K€
- Report à nouveau	145 K€
- Résultat au bilan 31 octobre 2019	- 18 K€
- Provisions réglementées	0 K€

	277 K€



■ Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait aux Sorinières, le 23 avril 2020

eolis

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes*

Signé électroniquement le 23/04/2020 par
Sébastien Raud

Sébastien Raud
Associé